

TUNISIE – ILES CAÏMAN : MEME COMBAT ?

Christian de Boissieu, Prof à Paris 1

Elyès Jouini, Prof à Paris 9

Jean Hervé Lorenzi, Prof à Paris 9

Olivier Pastré, Prof à Paris 8

On croit rêver. Les 28 ministres européens des Finances ont adopté à l'unanimité la première liste européenne de « juridictions non coopératives » en matière fiscale, en termes clairs de « paradis fiscaux ». Dans la « liste noire » de 17 pays figurent la Barbade, Macao, Panama et Trinidad et Tobago, mais aussi... la Tunisie.

Sur le principe, l'établissement d'une telle liste constitue une avancée majeure en matière de lutte contre la fraude fiscale et le blanchiment. Attendue depuis de nombreuses années (règle de l'unanimité oblige), cette liste est plus complète et plus réaliste que celle de l'OCDE. Ensuite, il paraît difficile d'affirmer que la Tunisie constitue un modèle absolu de vertu en matière de gouvernance économique et politique.

Il n'empêche. Alors que les Iles Caïman et (bien sûr...) le Luxembourg ne figurent pas sur cette liste, y inscrire la Tunisie constitue non seulement une injustice mais, plus grave, une erreur économique et politique majeure.

Au plan économique, la situation tunisienne est plus que délicate. N'oublions pas que ce pays, contrairement à ses voisins, ne dispose presque d'aucune matière première. Ce n'est pas le tourisme qui, même s'il se redresse après s'être effondré, peut, à lui seul, tirer la croissance économique. Pour faire court, la Tunisie dispose aujourd'hui d'à peine 3 mois de réserves de change et le paiement des salaires des fonctionnaires devient de plus en plus un exercice d'équilibriste. Dans un tel contexte, la désignation de la Tunisie comme « ennemi fiscal » ne va pouvoir que compliquer la tâche (c'est un euphémisme) de ce pays dans sa recherche de financements multilatéraux et dans sa capacité d'attraction d'investissements directs étrangers au moment même où il en a le plus besoin.

Sur le plan politique et géostratégique, la situation est encore plus grave. Car - faut-il encore le rappeler dans une indifférence quasi générale ? - la Tunisie constitue une exception : c'est le seul pays acteur du « Printemps arabe », Printemps qui a fait naître tant d'espoirs, qui a mis à bas une dictature et tente de tracer la voie, non sans à-coups mais avec détermination, d'une véritable démocratisation et qui, de ce point de vue, crée pour l'Europe un rempart d'importance stratégique contre l'islamisme radical. Cette tentative est d'autant plus exemplaire que la Tunisie affronte deux défis majeurs : son voisinage avec la Lybie, terre écartelée et, de ce fait, porteuse d'innombrables dérives ; ses contradictions internes issues du passé, qui laisse sans emploi une jeunesse éduquée (65000 diplômés de l'enseignement supérieur par an) et qui n'arrive que difficilement à réduire la fracture entre les villes côtières relativement prospères et l'arrière-pays pauvre, prêt à se laisser séduire par les discours idéologiques les plus dangereux. Or ces deux contradictions internes ne peuvent se résoudre que par la croissance économique et donc l'ouverture au monde dont la Tunisie semble prête à relever les défis. Demander à la Tunisie de courir un 100 mètres économique en 10 secondes en lestant ce pays de quelques kilos de plus, cela paraît à tout le moins irresponsable.

Au-delà de la Tunisie, c'est toute la politique méditerranéenne de l'Europe qui est en cause. Sans volonté politique affirmée et confirmée dans le temps, nous ne vivons que de belles déclarations d'intention non suivies d'effets, comme en témoigne ce qui reste de l'Union pour la Méditerranée. Cette politique européenne passe d'abord par une réaffirmation du nécessaire multilatéralisme, à un moment où les Etats Unis jouent dans la région un jeu bilatéral bien plus subtil sur le terrain que les « tweets » de leur Président ne le laisse penser. Mais ce multilatéralisme n'est possible pour l'Europe que s'il passe par un accord entre la France et l'Allemagne pour la promotion d'une politique méditerranéenne volontariste et coordonnée.

L'Allemagne fait pour la Tunisie bien plus que la France depuis la Révolution dite « de Jasmin ». Est-ce bien à la hauteur des ambitions de notre pays au moment même où le Président de la République, qui a parfaitement compris les enjeux migratoires et sécuritaires de ce dossier, multiplie les initiatives pour redonner à la France un nouvel élan en Afrique ?

